

VOTRE TOITURE A-T-ELLE DU POTENTIEL SOLAIRE ?



DÉCOUVREZ-LE EN UN CLICI



CADASTRE SOLAIRE DES TOITURES DE LA NIÈVRE

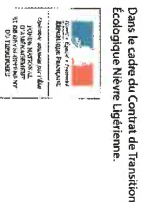
<https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr>

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DISPONIBLE SUR PC,
SMARTPHONE ET
TABLETTE

ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE :
Le SIEEEN et l'ensemble des acteurs institutionnels de la Nièvre ne cautionnent aucun démarchage commercial et vous encourageant à toujours prendre le temps de demander plusieurs devis.



Dans le cadre du Contrat de Transition
Écologique Nièvre Ligérienne.



Le Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre, acteur public local de la transition énergétique, met à disposition le cadastre solaire sur l'ensemble du département.
Ce cadastre solaire de la Nièvre est **un outil cartographique de sensibilisation** offrant un premier niveau d'informations sur **la rentabilité économique** d'un tel projet ainsi que sur les acteurs et/ou les installateurs locaux certifiés pour être accompagné.

À quoi sert le cadastre solaire ?

- Visualisez rapidement, sans inscription, le potentiel solaire de votre toiture en rentrant votre adresse ;
- Choisissez le mode de production solaire souhaité et découvrez un premier chiffrage sur la rentabilité ou non de l'installation de panneaux ;
- Contactez directement les acteurs publics locaux et/ou des installateurs locaux certifiés pouvant vous accompagner dans votre projet.



Pourquoi installer des panneaux solaires ?

- Produire de l'électricité et recevoir chaque année pendant 20 ans une somme grâce à la revente de l'électricité produite selon un tarif fixe et garanti par l'État ;
- Couvrir une partie des besoins en eau chaude d'un foyer et donc de réduire ses factures d'énergie.



<https://nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr>

Dans le cadre du Contrat de Transition
Écologique Nièvre Ligérienne.

